



PROJET ASSOCIATIF

Avril 2011

Le club de Saint-Mihiel a été créé en 1973. Initialement orienté vers les activités d'eau vive, son développement a été stoppé en mai 1980 par un incendie qui a ravagé les locaux et détruit l'ensemble du matériel. Reconstitué, il a pris un nouvel essor dans les années 1990 et s'est tourné depuis vers la course en ligne. Il compte une bonne soixantaine d'adhérents et est particulièrement actif auprès des publics en difficulté : détenus, jeunes de centres d'éducation renforcée ou personnes handicapées. Par ailleurs, il accueille annuellement plus de 500 personnes différentes au sein de la section loisir, chargée de faire découvrir la Meuse et son écosystème, d'éduquer le public au respect de l'environnement et à la sécurité de la pratique du canoë-kayak.

Le club entend jouer son rôle structurant à tous les points de vue. Depuis une dizaine d'année, il a développé une démarche de formation qui s'est concrétisée par l'obtention d'un brevet d'état en février 2011, de 4 moniteurs fédéraux et 5 initiateurs. Autant de bénévoles qui permettent au club de fonctionner et de nourrir des ambitions importantes qui sont présentées dans ce document.

Orientation I : Structurer et développer la structure :

1. Etat des lieux :

Le club dispose d'une bonne dynamique interne : augmentation constante du nombre de licenciés depuis une dizaine d'année, activité compétitive intense, école de pagaie bien structurée, importante plage horaire de fonctionnement toute l'année et de nombreux bénévoles largement impliqués dans le fonctionnement de la structure. Le club peut également s'appuyer sur du matériel récent, deux véhicules pour le transport des compétiteurs et du matériel et deux remorques à bateau. Nous disposons également d'un bâtiment nautique rénové en 2009 et adapté à l'accueil de personnes handicapées et pourvu d'une salle de musculation équipée. Notre milieu de pratique dispose de nombreux atouts et notamment celui d'être situé à la fois en pleine ville et rapidement en pleine nature. La navigation se fait à la fois en eau calme et en eau vive, le club étant situé au carrefour de la Meuse sauvage et de la Meuse canalisée. Une convention signée avec VNF nous permet d'utiliser la Meuse canalisée pour nos entraînements à visée sportive, la Meuse sauvage étant utilisée pour les activités de type loisir, découverte ou initiation, et enfin une convention signée avec la Codecom du sammiellois nous permet d'utiliser la piscine municipale pour l'apprentissage des techniques de base et des règles de sécurité en milieu parfaitement sécurisé.

2. Diagnostic, analyse

Paradoxalement, le développement du club, en nombre d'adhérents et en offre d'activités est devenu aujourd'hui un handicap. Les bénévoles sollicités en permanence hiver comme été sont arrivés au maximum de leurs possibilités, alors que le club poursuit son développement. De même, nous manquons de matériel permettant de répondre à la demande des jeunes et à la diversification des activités. Nous manquons également de matériel pédagogique ou spécifique nécessaires à la mise en place d'une progression pédagogique, technique et physique adaptée aux jeunes.

Objectifs, plan d'action :

Le club veut structurer l'organisation sportive et développer la structure. Conduire une démarche de qualité des hommes et des prestations. Accompagner et former les dirigeants, les cadres et développer l'emploi.

- Se structurer davantage en entamant une professionnalisation de son encadrement, tout en continuant à former les cadres bénévoles.
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'embauche d'un salarié (étude de faisabilité, rencontre des partenaires, augmentation de nos ressources propres...).
- Adhérer au DLA (dispositif local d'accompagnement) pour améliorer la qualité.
- Faire adhérer les cadres aux formations (formation initiale, formation continue, jugement, certificateur pagaie couleur...)
- Proposer des activités diversifiées et adaptées à chaque public.
- Créer un bassin de slalom devant le club et un parcours pédagogique adapté à l'accueil des débutants.
- Développer l'esprit de compétition, et de fairplay par la création d'équipes de club dans les disciplines le permettant (course en ligne, kayak polo...)
- Diversifier les activités proposées en toute saison (préparation physique générale, ski de fond, piscine...).
- Dynamiser la vie associative (mise en place de sorties familiales, éditer et diffuser les compte rendus d'action, de réunions de comité ...)
- Investir dans du matériel spécifique (kayak polo, slalom, descente, course en ligne, Free-style).

Orientation II : Faire du sport un droit pour tous :

1. Etat des lieux :

Le club est situé au cœur d'une nature attrayante, présentant de nombreuses possibilités, dont un parcours sur la Meuse sauvage entre Pont Sur Meuse et Brasseitte. Il est situé à moins de trente minutes de la Chée, l'Aire ; le Rupt de Mad ou encore le lac de Madine.

Il organise chaque année les championnats de Meuse Une manifestation de niveau régional tous les deux ans en moyenne.

Des efforts sont consentis sur le tarif des licences pour les familles, ou les jeunes titulaires de l'allocation de rentrée scolaire.

Une collaboration a été établie avec le centre de détention, permettant l'accueil de détenus 4 à 5 fois par an depuis une dizaine d'années. Dans le même esprit, le club accueille chaque année des jeunes issus d'AMSEA, de centre d'éducation renforcée ou encore de jeunes scolarisés en CFA.

Des initiatives sont menées en direction des personnes handicapées physiques. Le club a souhaité leur rendre accessibles les locaux de l'association. C'est chose faite depuis 2009. Suite à des travaux de rénovation du local il est aujourd'hui adapté à l'accueil de personnes handicapées.

2. Diagnostic, analyse

Des contacts ont été pris avec la section handisport Meuse. Pour aboutir à création d'une section au sein du club, nous avons besoin de continuer à améliorer l'aménagement de notre accès à l'eau et notre matériel de navigation.

Plusieurs écoles primaires sammielloises ont été visitées. Elles souhaitent pour certaines amener les élèves à participer aux activités de plein air proposées par le club. Pour ce faire, la présence d'un cadre possédant le brevet d'état est nécessaire.

Le club souhaite également poursuivre son évolution : diversification des activités proposées, capacité croissante à accueillir des débutants, meilleure utilisation des ressources locales.

3. Objectifs, plan d'action :

Le club veut permettre l'accès du canoë-kayak à tous quelque soit sa condition sociale et ses aptitudes physique. Rendre accessible nos activités par des animations de proximité tous publics.

- Réaliser l'aménagement de l'accès à l'eau pour les personnes handicapées.
- Permettre la pratique de canoë-kayak aux personnes handicapées en investissant dans du matériel adapté.
- Créer et développer une section handisport au sein du club.
- Développer un partenariat avec les écoles primaires du secteur. Pour ce faire, pouvoir disposer d'un cadre brevet d'état.
- Accompagner les jeunes pagayeurs dans leur progression.
- Organiser des rencontres et animations adaptées.

Orientation III : Permettre à nos athlètes de réaliser leur projet sportif, scolaire et professionnel :

1. Etat des lieux :

Le club est situé dans une ville de moyenne importance qui dispose d'un collège, mais pas de lycée. Dès la seconde, les jeunes sont appelés à suivre leur scolarité à Commercy distant d'une 20ème de kilomètres, ce qui leur impose une grande amplitude horaire d'absence (7H - 19H). Plus important encore, les études post baccalauréat se font prioritairement hors département, de même le tissu économique meusien ne favorise pas l'installation professionnelle dans notre département.

2. Diagnostic, analyse.

Le club tente de s'adapter aux horaires des lycéens en proposant des activités à des heures compatibles avec leur emploi du temps (mardi soir et vendredi soir).

Le club participe financièrement aux stages proposés par le comité départemental ou régional.

Des membres du club bénévoles habitant ou travaillant à Commercy se proposent pour ramener les jeunes qui ont des projets sportifs ambitieux afin de leur permettre de s'entraîner.

Le club incite les jeunes les plus motivés à passer les tests d'entrée en pôle espoir pour pouvoir suivre un double projet sportif et scolaire ou professionnel dans les conditions optimales.

Objectifs, plan d'action :

Le club veut renforcer ses relations avec d'autres structures, associations sportives, environnementales ou touristiques. Etudier les partenariats possibles à l'échelon local, avec d'autres communes ou avec des structures scolaires, à l'échelon départemental avec d'autres clubs, ou avec le comité départemental.

- Organiser des stages pour les plus jeunes pendant les vacances scolaires.
- Prévoir des transports entre Commercy et Saint-Mihiel ou l'organisation d'entraînements décentralisés.
- Favoriser l'accès aux pôles.
- Etudier la possibilité de développer une structure sur Commercy pour pouvoir offrir des possibilités d'entraînement aux lycéens. Mutualiser les énergies sur l'axe Saint-Mihiel – Commercy.
- Envisager la création d'une section sport au collège de Saint-Mihiel

Orientation IV : Faire connaître et valoriser nos actions et notre image :

1. Etat des lieux :

Le club est sous convention avec le conseil régional, reconnaissance d'un travail de plusieurs années. Il dispose d'une bonne reconnaissance de ses actions sur le territoire et est identifié comme partenaire de qualité auprès des institutionnels et de la clientèle touristique.

Le club participe à l'organisation de la fête du nautisme, des journées sport en famille et des différentes animations locales (corrida pédestre, foire commerciale...)

Les membres du club participent activement aux réunions locales (oms), départementales ou régionales.

2. Diagnostic, analyse

Malgré tout ce travail, le club n'a pas encore réussi à être identifié par le conseil général comme une structure bénéficiant du label qualité. Le développement du club passe par cette reconnaissance.

Par ailleurs, le club souhaite développer ses activités dans le domaine touristique, développer son partenariat avec EDF, poursuivre et amplifier ses actions dans le domaine de la création d'événements.

3. Objectifs, plan d'action :

Le club veut renforcer ses relations et ses moyens de communication afin de valoriser ses actions et son image. Il souhaite s'appuyer sur une démarche de partenariat.

- Réalisation d'un site internet fiable
- Développement des activités dans le domaine touristique en rattachant la prestation canoë-kayak à d'autres produits touristiques portés par d'autres partenaires (office de tourisme, hôtellerie..)
- Poursuivre et amplifier la création d'événements sportifs : étudier la possibilité d'organisation de manifestations d'envergure nationale sur le site de Madine.

Orientation V : Contribuer par nos activités à la protection de l'écosystème, à la valorisation la surveillance et l'entretien des espaces naturels :

1. Etat des lieux :

Le club dispose d'un parcours de randonnée nautique à proximité directe (sur la Meuse) et plusieurs dans un rayon de 30 kilomètres (sur la Chée et le Rupt de Mad)

Le club dispose également d'un parcours de découverte de l'écosystème et a accès à des zones humides de nidification et de fraye.

2. Diagnostic, analyse :

Bien que le club dispose de parcours de randonnée nautique, aucun n'est convenablement identifié sur le terrain, sur guide papier ou internet.

Le parcours de découverte est régulièrement détruit par les crues et nécessite un entretien constant pour être utilisable en permanence.

3. Objectifs, plan d'action :

Le club souhaite renforcer ses actions d'identification et de communication, et formuler des propositions concrètes d'aménagement.

- Identifier, sécuriser et promouvoir les parcours de randonnée sur la Meuse en partenariat avec le comité départemental : création de points d'embarquement, débarquement, signalétique, topo guide
- Editer des fiches pratiques et thématiques.
- Organiser des opérations de nettoyage et de sécurisation de la rivière sur les parcours identifiés.
- Organiser des manifestations permettant d'ouvrir tous les publics au respect de l'environnement.
- Permettre le dialogue, la concertation, le respect et la collaboration avec les autres usagers acteurs de nos milieux de pratique.